

Délibération n°01/2016 Bureau de la CLE du SAGE « Estuaire de la Gironde et Milieux Associés » du 11 janvier 2016
Avis sur le projet de création d'une zone d'activités de 4 lots au sein de l'aéroparc à Mérignac
(groupe JC PARINAUD)

Etaient Présents : MME ARNAULD, RABIC ; MM AMBLARD, AMOUROUX, BEYRAUD, BOUCHON, JONCHERE, LEBAT, MIOSSEC, RENIER, PLISSON, SUBRENAT, TABONE.

Etait représenté : M. LABROUSSE (pouvoir à Mme RABIC)

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Vu le projet de création d'une zone d'activités de 4 lots au sein de l'aéroparc à Mérignac porté par le groupe financier JC PARINAUD ;

Considérant l'absence de démarche visant à réduire l'impact du projet sur les zones humides en présence par remblaiement ;

Considérant que la zone de compensation pour l'atteinte aux zones humides n'est pas identifiée par le pétitionnaire et n'a pas fait l'objet d'investigations détaillées ;

Considérant l'absence de plan de gestion pluriannuel prévisionnel de la zone de compensation ;

Après en avoir débattu, il est décidé à l'unanimité :

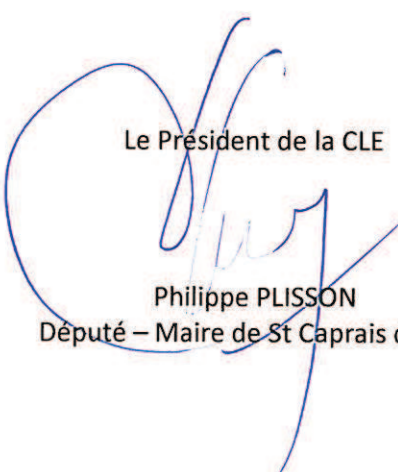
Article 1. de donner un avis de non conformité (règle R2) et de non compatibilité (disposition Zh5) du projet de création d'une zone d'activités en 4 lots au sein de l'aéroparc à Mérignac (groupe JC PARINAUD) au SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés.

Article 2. de recommander à l'Etat (police de l'Eau) de demander au porteur de projet de fournir :

- une analyse technique et économique approfondie visant à étudier des solutions plus favorables au maintien des zones humides impactées par le projet (développement de la séquence éviter-réduire),
- et l'identification précise du site de compensation retenu (situation, état des fonctionnalités et de la biodiversité...),
- et le projet de plan de gestion prévisionnel pluriannuel du site ;

Article 3. de demander à l'Etat (police de l'Eau) que la CLE soit à nouveau saisie pour avis sur le nouveau projet avant toute délivrance de l'autorisation administrative.

Le Président de la CLE



Philippe PLISSON
Député – Maire de St Caprais de Blaye